

MAIRIE DE  
BESANÇON



**Arrêté du Maire de la Ville de  
Besançon**

Publié le : 01/06/2026

VOI.26.00.A01653

OBJET : Arrêté temporaire de circulation  
RUE DE BELFORT

Le Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6  
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1  
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription  
Vu l'arrêté municipal DAG.26.00.A19 du 1er avril 2026 qui donne délégation à M. Cédric VOIRIN  
Vu la demande de l'entreprise BONNEFOY  
Considérant que des travaux de reprise d'enrobés sur le trottoir rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers RUE DE BELFORT

**ARRÊTE**

**Article 1 :** À compter du 16/06/2026 et jusqu'au 19/06/2026, la circulation est alternée par signaux de type K10, sur une longueur maximum de 20 mètres, RUE DE BELFORT, dans sa partie comprise entre le carrefour à sens giratoire dénommé ROND POINT DE TVER et la RUE ISENBART, une nuit dans la période donnée entre 21h00 et 6h00.

Les piétons seront dirigés sur le trottoir d'en face par la mise en place d'une signalisation réglementaire au niveau des passages protégés existants de part et d'autre du chantier.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.



**Article 4** : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville, conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le ~~29~~ **MAI 2026**

Pour le Maire,  
Par délégation,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long tail, positioned over the printed name and title.

Cédric VOIRIN  
Le Chef du Service Exploitation du Domaine Public